

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 02748

Numéro SIREN : 702 027 376

Nom ou dénomination : EGIS

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2022 sous le numéro de dépôt 14780

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

MAZARS
Tour EXALTIS
61, RUE HENRI REGNAULT
92400 COURBEVOIE
France

EGIS S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021

EGIS S.A.

15 avenue du Centre - 78280 Guyancourt

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France
Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

MAZARS
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes à directoire et conseil de
surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824
153
Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 PARIS
LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97
60 01

EGIS S.A.

Siège social : 15 avenue du Centre - 78280 Guyancourt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société EGIS S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EGIS S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 161,9 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la partie « I.3 – Immobilisations financières et dépréciations » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à nous assurer de leur caractère raisonnable, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : la ventilation par tranches de retard des factures émises non réglées à la date de clôture ne concorde pas avec les données sous-tendant la comptabilité.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 mars 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

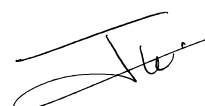
Mazars

Xavier Fournet
Signature numérique de Xavier Fournet
Date : 2022.03.30 13:59:32 +02'00'

Xavier Fournet
Associé

Romain Mercier
Signature numérique de Romain Mercier
Date : 2022.03.30 14:24:44 +02'00'

Romain Mercier
Associé



Julien Huvé
Associé



COMPTES ANNUELS

EGIS SA

Société au capital de 67 505 130,00 €

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Siège Social : 15 avenue du Centre 78280 GUYANCOURT

Adresse des Bureaux : 15 avenue du Centre 78280 GUYANCOURT

Registre du Commerce :

SIRET : 70202737602000

NAF 6420Z

Sommaire

Bilan - Actif & Passif.....	3
Compte de résultat.....	4
I. Règles et méthodes comptables.....	6
I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	6
I.2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	6
I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES et DEPRECIATIONS.....	7
I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	7
I.5 CREANCES ET DETTES.....	7
I.6 CALCUL DES PROVISIONS CLIENTS.....	7
I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	8
I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES.....	8
II - Notes sur le bilan.....	9
II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	9
II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT.....	10
II.3 CAPITAUX PROPRES.....	11
II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES.....	12
II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS.....	12
II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN.....	12
II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	13
II.8 ETAT DES DETTES.....	14
III - Notes sur le compte de résultat.....	15
III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	15
III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION.....	15
III.3 RESULTAT FINANCIER.....	15
III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	15
III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER.....	15
III.6 RESULTAT NET.....	15
III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES.....	16
III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE.....	16
III.9 INTEGRATION FISCALE.....	16
IV - Engagements hors bilan.....	17
V - Filiales et Participations.....	18
VI - Effectifs à la clôture de l'exercice.....	18
VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction.....	18
VIII - Honoraires des commissaires aux comptes.....	19
IX - Evènements significatifs post-clôture.....	19

Bilan Actif - Passif

BILAN - ACTIF (en milliers d'Euros)	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Concessions, brevets et droits similaires	21 284	9 240	12 045	14 369
Autres immobilisations incorporelles	10	0	10	0
Immobilisations incorporelles (Notes II.1.A et D)	21 294	9 240	12 055	14 369
Installations techniques, matériel	109	94	15	43
Autres immobilisations corporelles	14 970	11 958	3 012	3 539
Avances et acomptes	226	0	226	131
Immobilisations corporelles (Notes II.1.B et D)	15 304	12 051	3 253	3 713
Autres participations	215 450	53 514	161 935	163 185
Titres de participation (Notes II.1.C et D)	215 450	53 514	161 935	163 185
Créances rattachées à des participations	184 390	0	184 390	155 231
Prêts	1 638	0	1 638	1 390
Autres immobilisations financières	1 693	0	1 693	1 979
Autres immobilisations financières (Notes II.1.C et D)	187 721	0	187 721	158 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	439 770	74 805	364 964	339 866
Actif circulant (Notes II.2 et II.6)				
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes	3 008	0	3 008	334
Créances d'exploitation (Note II.2.A)	15 283	66	15 217	13 013
Autres créances (Note II.2.B)	64 854	227	64 627	30 239
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	83 145	293	82 852	43 586
Valeurs mobilières de placement et int. courus (Note II.2.C)	101	0	101	101
dont actions propres:				
Disponibilités et intérêts courus (Note II.2.C)	139 093	0	139 093	66 309
TOTAL Disponibilités	139 194	0	139 194	66 410
TOTAL ACTIF CIRCULANT	222 339	293	222 046	109 996
Charges constatées d'avance (Note II.2.D)	7 055	0	7 055	5 601
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	2 527		2 527	0
Ecart de conversion actif	334		334	810
TOTAL ACTIF	662 108	75 098	596 926	456 273

BILAN - PASSIF (en milliers d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Capital (Note II.3.B)	67 505	67 505
Primes d'émission, de fusion et d'apport	31 220	31 220
Réserve légale	6 751	6 751
TOTAL Réserves	6 751	6 751
Report à Nouveau	55 219	111 851
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	29 197	26 088
Provisions réglementées	985	985
TOTAL CAPITAUX PROPRES	190 876	244 399
Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques	3 416	2 560
Provisions pour charges	2 199	2 236
Provisions pour risques et charges (Note II.6.B)	5 615	4 796
Dettes financières et assimilées (Notes II.4 et II.7.B)		
Court terme	546	39 988
Moyen et long terme	255 714	51 850
Dettes financières et assimilées	256 260	91 838
Dettes d'exploitation (Notes II.5 et II.8.A)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 900	16 413
Autres dettes d'exploitation	108 794	91 639
Dettes d'exploitation	134 694	108 052
Dettes diverses (Note II.8.B)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38	47
Autres dettes diverses	9 303	6 373
Dettes diverses	9 341	6 420
TOTAL DETTES	405 911	211 106
Produits constatés d'avance	0	0
Ecart de conversion - Passif	140	768
TOTAL PASSIF	596 926	456 273

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'Euros)	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Production de services vendus	87 957	6 578	94 535	81 269
Chiffre d'affaires net	87 957	6 578	94 535	81 269
Subventions d'exploitation			31	7
Autres produits			14 199	11 941
Produits d'exploitation (Note III.1)			108 766	93 217
Autres achats et charges extenes			86 511	76 000
Achat de matières premières			-93	0
Achats et charges externes			-86 419	-76 000
Impôts et taxes			-1 709	-1 342
Salaires			20 746	17 164
Charges sociales			10 468	8 161
Charges de personnel			-31 214	-25 325
Autres charges d'exploitation			-10 610	-7 289
Charges d'exploitation			-129 951	-109 956
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			-21 186	-16 739
Dotations aux amortissements			3 692	3 892
Dotations aux provisions			0	0
Dotations sur immobilisations			37	33
Dotations sur actif circulant			1 682	2 335
pour risques et charges			-5 411	-6 261
Dotations aux amortissements et provisions			3 903	856
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note III.2)			-22 694	-22 144
Prduits financiers de participation			44 420	51 839
Produits nets des VMP			3	0
Autres intérêts			2 128	1 080
Reprises sur provisions			65	0
Différences positives de change			712	200
Produits net de VMP			0	0
Produits financiers			47 328	53 119
Dotations financières			1 349	9 935
Intérêts et charges			2 097	1 435
Différences négatives de change			371	687
Charges nettes sur VMP			0	0
Charges financières			-3 818	-12 057
RESULTAT FINANCIER (Note III.3)			43 510	41 062
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			20 816	18 918
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			59	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Total des produits exceptionnels			59	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			20	1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			550	374
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			0	0
Total des charges exceptionnelles			-570	-375
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note III.4)			-511	-375
Réserve Spéciale de Participation (Note III.5)			-417	-78
Impôts (Notes III.7 et III.8)			9 308	7 623
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			160 055	147 192
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			130 858	121 104
RESULTAT NET APRES IMPOTS (Note III.6)			29 197	26 088

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EGIS SA

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 596 926 220,55 € et dont le résultat s'élève à 29 196 654,01 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes numéro I à IX ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimées en milliers d'Euros (k€).

Eléments significatifs de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2021 a vu comme éléments significatifs :

- La persistance de la crise sanitaire mondiale tout au long de l'exercice 2021 n'a pas eu d'impact majeur sur l'activité du Groupe, qui enregistre un rebond notable de son activité sur l'exercice et une excellente performance commerciale : le chiffre d'affaires organique est en croissance de +5,7%, dont +7,2% dans le segment Ingénierie, effaçant complètement la contraction connue en 2020 du fait de la crise sanitaire ; le carnet de commandes atteint 1 443 millions d'euros, en hausse de +16,4% sur 2020.

En particulier, l'exploitation aéroportuaire et dans une bien moindre mesure l'exploitation routière, qui ont été les activités du Groupe les plus exposées aux effets de la pandémie, ont vu en 2021 une reprise par rapport à 2020, sans toutefois retrouver encore les niveaux d'avant crise sanitaire. Ainsi, les autres produits des activités opérationnelles bénéficient de la hausse de dividendes perçus des concessions autoroutières (NLEX, Connect M25) d'une année sur l'autre (+92%) qui retrouvent un niveau d'avant crise. Le résultat des sociétés mises en équivalence, à 15,1 millions d'euros, en progression par rapport à 2020 (+13,4%), malgré une contribution des activités aéroportuaires qui reste en retrait de leur niveau d'avant crise, en particulier sur l'entreprise associée Hermes. Enfin, les subventions perçues par le Groupe en 2021, dans le cadre de la pandémie COVID-19, sont non matérielles (à comparer à 5 millions d'euros en 2020).

- la distribution d'un dividende de 15,7 millions d'euros par décision de l'Assemblée Générale en date du 15 avril 2021 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Par ailleurs, une distribution exceptionnelle de réserves de la société a été réalisée pour un montant de 67 millions d'euros en application d'une décision de cette même Assemblée Générale.

- Le remboursement anticipé de l'ensemble des prêts existants en novembre 2021, le Groupe bénéficiant d'un contrat de financement de 460 millions d'euros conclu auprès d'un pool bancaire. 250 millions d'euros sont utilisés au 31 décembre 2021, le solde non tiré de 210 millions d'euros est composé d'une ligne capex de 130 millions d'euros utilisable pour le financement d'acquisitions ainsi que d'une ligne de financement renouvelable (RCF) de 80 millions d'euros disponible pour les besoins de l'activité courante (y compris financement d'acquisitions). Ce contrat comprend une clause de ratio financier (levier) annuel. Au 31 décembre 2021 ce ratio est respecté.

Conformément au calendrier préalablement défini, le 6 janvier 2022 le groupe mondial de gestion d'actifs alternatifs Tikehau Capital, coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, est devenu l'actionnaire principal d'Egis SA à travers son fonds de capital développement T2 Energy Transition dédié à la transition énergétique. L'investissement dans Egis SA est porté par la Société BidAlliance, Société à responsabilité limitée, enregistrée au Luxembourg et détenue par une filiale de Tikehau Capital. A l'issue de cette opération, BidAlliance détient 40,33% du capital d'Egis. La Caisse des Dépôts conserve une participation de 34,07 % du capital aux côtés de Egis Partenaires avec 21,36% et du FCPE pour 4,24%.

Au 31 décembre 2021, la CDC contrôle 76,25% du capital, Egis Partenaires en contrôle 19,31% et le FCPE 4,24%.

- Le Groupe a réalisé l'acquisition avec prise de contrôle de 10 sociétés ou groupes de sociétés en France, en Angleterre, en Chine, à Hong Kong, en Australie et en Nouvelle Zélande ainsi qu'un investissement minoritaire dans une société en France pour 25% du capital. Ces acquisitions contribuent à hauteur de 30,2 millions d'euros au chiffre d'affaires du groupe.

- la renégociation des baux des sites de Montpellier et Guyancourt, conduisant à la restitution de surface sur les immeubles Cassiopée et Start

- la dotation de provisions sur titres pour les filiales Egis Eau de 455 k€ et Egis International de 894 k€.

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux conventions générales appliquées dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes résultant du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés suivant les taux d'amortissement généralement admis dans la profession ou en fonction de leur durée probable d'utilisation.

I.2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le mode d'amortissement principalement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire. Les méthodes d'amortissements sont les mêmes tant d'un point de vue comptable ou fiscal. La base amortissable est constituée du coût d'acquisition ou de production, déduction faite le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Immobilisations	Amortissements pratiqués et préférentiels
Frais de développement	linéaire 3 (préférentiel) à 5 ans
Concessions et brevets	linéaire 5 ans
Logiciels (acquis séparément d'un matériel informatique) : - Bureautique ou de faible valeur - Logiciels standards, de gestion ou techniques	linéaire 12 mois linéaire 5 ans
Terrains	non amortissables par nature
Constructions : gros œuvres, clos et couverts (1) - Bâtiments préfabriqués - Bureaux ordinaires - Bureaux de standing <i>(1) façades, étanchéités, couvertures, menuiseries extérieures</i>	linéaire 10 ans linéaire 20 ans linéaire de 25 (préférentiel) à 30 ans
Agencements ou équipements secondaires (2) <i>(2) aménagements intérieurs, décoration</i>	linéaire 8 (préférentiel) à 10 ans ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4) <i>(4) Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la filiale concernée.</i>
Installations générales et techniques (3) <i>(3) chauffages, climatisations, ascenseurs, électricité/câblage, plomberie et autres équipements</i>	linéaire 5 à 15 ans (préférentiel = 8 ans) ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4) <i>(4) Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la filiale concernée.</i>
Matériels de transport	linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 4 ans)
Matériels informatiques	dégressif 4 ans ou linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 4 ans)
Mobiliers et autres matériels	linéaire 5 à 10 ans (préférentiel = 8 ans)

Fonds commercial

Néant

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles peuvent faire l'objet de dépréciation quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la valorisation des immobilisations est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation éventuelle est calculée en fonction de la valeur de cession des coûts de transaction.

I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES et DEPRECIATIONS

Les titres de participation sont enregistrés au bilan pour leur prix d'acquisition, y compris les frais d'acquisition. Ces frais font ensuite l'objet d'amortissements dérogatoires sur une période de cinq années.

Une provision pour dépréciation des titres ou des créances rattachées aux participations est comptabilisée en fonction de la situation nette comptable, la valeur d'utilité ou la valeur de marché pour des acquisitions récentes. La valeur d'usage est déterminée en fonction de critères économiques et financiers tels que la rentabilité et les perspectives.

I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'acquisition ; une provision est constituée au 31 décembre dans l'hypothèse d'une cotation inférieure au prix d'acquisition.

I.5 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement.

I.6 CALCUL DES PROVISIONS CLIENTS

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement :

- | | |
|---|---------------------------------|
| - Créances France échues depuis plus de 6 mois | dépréciation à hauteur de 50 % |
| - Créances France échues depuis plus de 12 mois | dépréciation à hauteur de 100 % |
| - Créances Export échues depuis plus de 12 mois | dépréciation à hauteur de 50 % |
| - Créances Export échues depuis plus de 24 mois | dépréciation à hauteur de 100 % |

I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A - Provisions pour Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre l'ensemble des engagements de retraite y compris les engagements au titre de la retraite complémentaire (Article 39) des dirigeants.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont désormais amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régime, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régime.

Pour les avantages, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- un âge de départ à 65 ans pour les cadres et pour les employés
- un taux d'actualisation de 0,90 % (0,50 % au 31/12/20)
- un taux de revalorisation de la masse salariale différencié selon l'âge des salariés
 - 2% pour les salariés âgés de moins de 50 ans
 - 1,5% pour les salariés âgés de 50 à moins de 60 ans
 - 1% pour les salariés âgés de 60 ans et plus
- un taux de charges sociales de 47 %

B - Autres provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées lorsque sont perçus des risques ou des aléas (correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources).

Les sinistres déclarés par l'entreprise à son assurance font l'objet de provisions, soit pour le montant de la franchise quand le montant est supérieur à la franchise, soit à hauteur du montant estimé du risque de dépassement de garantie. Les sinistres non déclarés font l'objet de provisions dont le montant est estimé au plus probable.

I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES

A la fin de l'exercice, une provision pour congés à payer concernant le reliquat de droits acquis et une provision pour congés acquis durant l'exercice a été constituée en relevant les droits de chaque salarié. La provision indiquée ci-dessous comprend outre les salaires, les charges sociales et fiscales y afférentes.

- provision pour congés à payer en fin d'exercice (en k€)	2371
---	------

En complément de la provision pour congés payés, suite à la négociation d'un accord groupe conclu en 2012 concernant la mise en place d'un Compte Epargne Temps pour les salariés de la société, une provision CET (Compte Epargne Temps) est constituée chaque année. Le montant de la provision en fin d'exercice est indiqué ci-dessous.

- provision pour CET en fin d'exercice (en k€)	1827
--	------

II - Notes sur le bilan

II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

A - Immobilisations Incorporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 462	294	0	462	21 294
TOTAL	21 462	294	0	462	21 294

Commentaires sur les principaux postes :

La diminution de 462 k€ est principalement due aux mises au rebut des licences Qualiac, l'augmentation de 294 k€ correspond à des acquisitions et mise à niveau des licences (Avanteam, Progress, Deal, portail SIG...)

B - Immobilisations Corporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	sur sol propre	0	0	0	0
	sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Install. générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages	137	0	28	0	109
Autres immobilisations corporelles	Install. générales, agencements	13 802	0	1 372	13 058
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier	1 610	0	165	1 912
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	131	1 406	1 311	0	226
TOTAL	15 679	2 501	1 339	1 536	15 304

Commentaires sur les principaux postes :

Les variations des installations générales, agencements et matériels de bureau et mobiliers sont dues à la cession d'immobilisations suite aux réaménagements de l'immeuble de Guyancourt et à des aménagements du site de Lille.

C - Titres de participations et autres immobilisations financières

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0
Titres de participation	215 415	34	0	0	215 450
Créances rattachées à des participations	155 231	33 842	0	4 683	184 390
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts aux organismes d'Effort de Construction	382	79	0	0	461
Autres Prêts	1008	611	0	442	1177
Dépôts et cautionnements	1 227	18	0	304	941
Actions auto détenues	751	0	0	0	751
TOTAL	374 015	34 584	0	5 429	403 170

Commentaires sur les principaux postes :

La société a souscrit aux appels de fonds du FPS (Fonds de Fonds Digital). Le fond est maintenant clos, l'investissement total est de 68 k€.

Créances rattachées à des participations

L'augmentation des créances correspond principalement à de nouveaux prêts accordés aux filiales suivantes :

Egis Asia Pacific Holding	10 000 k HKD	soit 1 128 k€
Egis Engineering et Consulting HK Ltd	30 000 k HKD	soit 3 384 k€
Egis Poland	9 000 k PLN	soit 1 961 k€
Projacs Analysis and Control Systems Company LLC (Egypte)	200 k €	
Egis Saudi Engineering Consultancy	30 000 k SAR	soit 6 888 k€
Egis Ingénierie	15 000 k€	

Autres prêts et dépôts et cautionnement

Il s'agit pour l'essentiel des prêts accordés au personnel pour l'acquisition d'actions Iosis Partenaires et de dépôts de garantie en faveur des bailleurs d'immeubles loués par Egis S.A. et occupés par les sociétés du groupe. La diminution de 304 k€ des dépôts et cautionnements correspond essentiellement à 278 k€ et 21k€ de remboursements de dépôt de garantie suite à la réduction de surface des sites de Montpellier et Aix-en-Provence.

D- Amortissements ou dépréciations sur actif immobilisé

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2021
Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	7 094	2 607	462	9 240
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 094	2 607	462	9 240
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages	93	22	22	94
Autres immo. corporelles	10 456	968	853	10 571
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 417	106	135	1 387
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 966	1 095	1 010	12 051
Provisions sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	52 230	1 383	99	53 514
Provisions sur autres immobilisations financières	0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS	52 230	1 383	99	53 514
TOTAL	71 289	5 086	1 570	74 805

Commentaires sur les principaux postes :

L'augmentation des amortissements de 2 607 k€ des immobilisations incorporelles comprend 2 091 k€ de dotation de licences Microsoft, les 462 k€ de diminution correspondent à la mise au rebut des licences Qualiac.

La plus grande partie des augmentations d'immobilisations corporelles concernent des dotations liées aux aménagements des locaux de Guyancourt suite au renouvellement du bail et à des travaux liés aux aménagements du site de Lille, les diminutions constituant les mises au rebut et cessions suite à ces aménagements.

Les provisions pour dépréciation de titres sont augmentées de 455 k€ sur les titres d'Egis Eau et 894 k€ sur les titres d'Egis International.

II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT

A - Créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	
	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2021
Créances clients	9 153	10 398
Clients - Factures à établir	3 960	4 885
Clients - Produits non facturés sur projets (CMG)	0	0
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13 113	15 283

Commentaires sur les principales évolutions :

La variation des créances clients est due principalement à l'augmentation des facturations groupe, notamment à Egis India Consulting Engineering Pvt Ltd pour 1 400 k€, et à Projacs International Bahrein pour 762 k€.

La variation des factures à établir concerne principalement Projacs International Bahrein pour 900 k€.

B - Autres créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2021
Créances d'impôts (hors intégration fiscale)	13 626	16 416
Créances d'intégration fiscale	3 376	5 467
Fournisseurs débiteurs	596	170
Dividendes à recevoir	45	0
Intérêts courus sur créances	47	94
Autres créances d'exploitation	12 776	42 708
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	30 466	64 854

Commentaires sur les principales évolutions :

Le poste fournisseurs débiteurs pour 278 k€ concerne principalement des prélèvements bancaires dont les factures ne sont pas comptabilisées mais néanmoins prises en compte en FNP, et un remboursement de dépôt de garantie de 278 k€ suite à la restitution de surfaces de l'immeuble de Montpellier.

Le poste Créances d'impôts est constitué des comptes débiteurs de TVA à hauteur de 4 202 k€ et de crédit d'impôts pour 12 213 k€.

Au cours de l'exercice, Egis S.A. a cédé sa créance fiscale CIR couvrant l'exercice 2020 pour un montant de 10 175 k€.

Les créances d'intégration fiscale représentent le montant d'impôt diminué des acomptes versés, des crédits d'impôts famille, crédits d'impôt mécénat et crédits d'impôts étrangers des filiales intégrées.

Les autres créances d'exploitation incluent les avances aux salariés et des indemnités journalières à recevoir pour 33 k€, des comptes courants d'avance au groupe pour 274 k€, et le cash-pooling en mode direct pour 14 513 k€.

C - Provisions pour dépréciations des créances d'exploitation

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2021
Dépréciations sur stocks	0	0	0	0
Dépréciations sur comptes clients	100	61	94	66
Dépréciations sur Produits Non Facturés	0	0	0	0
Dépréciations sur autres créances	227	0	0	227
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES D'EXPLOITATION	327	61	94	293

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

D - Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Au 31 décembre 2021, la trésorerie disponible est de 139 093 k€ et est intégrée au cash-pooling EGIS. La société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

E - Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation qui concernent l'exercice 2022 ou les exercices suivants pour un montant total de 7 055 k€ et dont 4 106 k€ concernent les loyers.

F - Ecart de conversion d'actif

Les écarts de conversion d'actif au titre de l'exercice s'élèvent à 334 k€. Ils portent principalement sur les écarts de change consécutifs aux prêts en devises aux filiales d'Asie (HKD), du Moyen-Orient (SAR) et de la Pologne (PLN)

II.3 CAPITAUX PROPRES

A - Capital et Résultat

valeurs en k€	Début de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Distributions de l'exercice	Augment. ou réduction du capital	Résultat 2021	Fin de l'exercice 2021
Capital social	67 505					67 505
Prime d'émission	31 220					31 220
SOUS TOTAL	98 725	0	0	0	0	98 725
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	6 751					6 751
Réserves statutaires et contract.	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres Réserves	0		82 720			0
Report à Nouveau	111 851	26 088	-82 720			55 219
RESULTAT	26 088	-26 088			29 197	29 197
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	985					985
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	244 399	0	0	0	29 197	190 876

Il sera versé un dividende de 1,77 € par action.

B - Composition du capital

- Actionnariat

Nombre de titres détenus par actionnaire et Valeurs nominales des titres (en €)	Nombre d'actions au début de l'exercice	Valeur nominale au début de l'exercice (en €)	Augmentation du capital	Réduction du capital	Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2021	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2021
CDC	3 431 583	15			3 431 583	15
IOSIS Partenaires	869 118	15			869 118	15
FCPE Egis	190 587	15			190 587	15
Egis Actions auto-détenues	9 053	15			9 053	15
Personnes physiques					0	
TOTAL	4 500 341	€ 15,00	0	0	4 500 341	€ 15,00

Commentaires sur les principales évolutions :

La société détient des actions en voie d'annulation à hauteur de 751 k€.

- Parts bénéficiaires émises par la société :

Caisse des Dépôts	76,25%
Iosis Partenaires	19,31%
FPCE Egis Actionnariat	4,23%

II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	89 440	342 520	176 960	255 000
Intérêts sur emprunts	107	640	238	509
Dépôts et cautionnements reçus	850	21	157	714
Avances sociétés du Groupe	0	0	0	0
Banques créditrices	1 441	0	1 404	37
Autres dettes financières	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	91 838	343 181	178 759	256 260

Commentaires sur les principales évolutions :

Dans le cadre du financement de son plan stratégique, la société a mis en place avec ses partenaires un prêt amortissable de 250 M€, remboursable sur trois ans à partir de novembre 2023. L'ensemble des anciens prêts ont été arrêtés et remboursés en 2021. Il résulte de ce nouvel emprunt des intérêts courus non échus de 509 k€.

Le Groupe dispose par ailleurs d'une facilité de crédit renouvelable (type RCF) de 30 M€ auprès de BPIFrance, ammortissable sur 3 ans. L'encours tiré au 31 décembre 2021 est de 5 millions d'euros.

II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS

valeurs en k€	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total à fin 2021
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 439	0	0	13 439
Dettes sur factures non parvenues	12 440	0	0	12 440
Autres dettes d'exploitation	97 589	11 205	0	108 794
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS	123 468	11 205	0	134 673

Commentaires sur les principaux postes :

En fin d'exercice, 13 439 k€ étaient échus et non réglés. Ces dettes correspondent à des factures en litige ou à des factures fournisseurs reçues tardivement et réglées au début de l'exercice suivant.

Les dettes sur factures non parvenues s'élèvent à 12 440 k€ en fin d'exercice.

Les autres dettes d'exploitation incluent entre autres les crédits d'impôts des filiales imputables sur leur IS de l'exercice ou remboursable pour partie dans l'année, ainsi que les dettes fiscales et sociales. Ce poste inclut depuis 2020 les comptes courants trésorerie des filiales correspondant au cash-pooling à hauteur de 56 616 k€.

II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

A - Dépréciations à l'actif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2021
Dépréciations à l'actif du bilan				
- sur titres et créances rattachées	52 230	1 383	99	53 514
- sur comptes courants	0	0	0	0
- sur créances d'exploitation	327	61	94	293
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF	52 557	1 443	193	53 808

Commentaires sur les principaux postes :

Des provisions complémentaires sur titres de participation ont été constituées suite à la diminution des situations nettes d'Egis Eau et Egis International de 455 k€ et 894 k€.

Le compte courant d'Egis Algérie reste provisionné à 100%.

B - Provisions au passif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions (utilisées)	Diminutions (non utilisées)	Fin de l'exercice 2021
Provisions pour risques et charges au passif du bilan					
- Prov. pour dépréciation except. des immo. Start	494	0	494	0	0
- Prov. pour litiges (franchise d'assurance)	0	0	0	0	0
- Prov. pour garanties données	0	0	0	0	0
- Prov. pour pertes à terminaison	0	0	0	0	0
- Prov. pour risques de change	0	334	0	0	334
- Prov. pour risques courants	0	0	0	0	0
- Prov. pour impôts et risques fiscaux	0	0	0	0	0
- Prov. pour plans de restructuration	0	0	0	0	0
- Prov. pour indemnités de départ en retraite	2 064	582	286	342	2 020
- Prov. pour médailles du travail	172	21	0	13	180
- Prov. pour autres charges de personnel	645	0	0	0	645
- Prov. pour autres charges	1 420	1 016	0	0	2 436
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	4 796	1 953	780	355	5 615

Commentaires sur les principaux postes :

Le montant des provisions utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 780

Le montant des provisions reprises et non utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 355

Une provision de 1 016 k€ pour situation nette négative a été constituée pour Egis Algérie (34 k€) et Egis Route (982 k€).

En fin de période, les engagements liés aux retraites du personnel de la société sont comptabilisés au passif dans le compte de provisions pour risques et charges, et il a été décidé une reprise en P&L des engagements de retraite liés aux licenciements individuels et ruptures négociées (286 k€ en montant non utilisé).

Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées et selon les hypothèses actuarielles mentionnées au paragraphe I-7 A.

Les écarts actuariels provenant de la modification d'hypothèses ne sont pas comptabilisés en résultat.

II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A - Les échéances des créances de l'actif immobilisé et circulant se présentent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	TOTAL
Créances nettes rattachées à des participations	11	184 379	184 390
Prêts et dépôts versés, autres immobilisations financières	991	2 339	3 331
Créances d'exploitation	15 284	0	15 284
Autres créances	60 463	11 446	71 909
TOTAL	76 749	198 165	274 914

Commentaires sur les principaux postes :

Les créances nettes rattachées à des participations concernent pour l'essentiel Egis Ingénierie et Egis Holding Bâtiments.

Les autres créances comprennent les crédits d'impôts restant à imputer sur l'IS ou à rembourser par l'administration pour 12 213 k€, ainsi que les comptes courants débiteurs des filiales à hauteur de 47 864 k€ dont 42 103 k€ de cash-pooling en mode direct, le solde étant constitué de diverses créances sociales et fiscales.

B - Les échéances des dettes (hors dettes d'exploitation) se répartissent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	255 000	0	255 000
Intérêts sur emprunts	509	0	0	509
Dépôts reçus	0	161	553	714
Découverts bancaires	37	0	0	37
Avances des sociétés du Groupe	0	0	0	0
Autres dettes (hors exploitation)	0	0	0	0
TOTAL	546	255 161	553	256 260

Commentaires sur les principaux postes :

Les dépôts reçus sont perçus des filiales pour les différents sites où Egis S.A. est locataire principal.

Les autres dettes financières, hormis les emprunts, sont à moins d'un an.

II.8 ETAT DES DETTES

A - Dettes d'exploitation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2021
Fournisseurs	6 723	13 460
Fournisseurs, factures non parvenues	9 690	12 440
Avances clients	6 266	4 565
Personnel	4 612	7 184
Organismes sociaux	3 492	4 755
Dettes d'intégration fiscale	32 561	35 020
Impôts et Taxes	511	551
Clients créditeurs	1	83
Compte courant des sociétés du Groupe	44 196	56 635
Autres dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	108 052	134 694

Commentaires sur les principaux postes :

L'augmentation des dettes fournisseurs correspond principalement à l'augmentation des dépenses informatiques (+ 610 k€ prestations Altran, 437 k€ de licences Ansys, 356 k€ de licences Autodesk, 1 118 k€ de location de matériel informatique, 555 k€ de loyers pour le site de Montreuil, 575 k€ de leasing informatique BNP Paribas Lease Group, et 2 036 k€ de prestation Bentley).

L'augmentation du poste des factures non parvenues correspond principalement aux honoraires (Nash et Co Capital Ltd pour 720 k€) liés à l'acquisition Weston Williams (Uston), aux redevances (Bentley pour 439 k€), à la sous-traitance informatique (Kaori pour 355 k€), aux honoraires d'acquisitions Utopia (642 k€) et Sunland (Harley 337 k€).

L'augmentation des dettes liées au personnel est essentiellement constituée d'une hausse des provisions sur primes d'objectif (+ 2220 k€) et des provisions pour congés payés et CET par rapport à l'exercice précédent.

B - Dettes diverses

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2021
Dettes sur immobilisations	47	38
Autres dettes diverses	6 373	9 303
TOTAL	6 420	9 341

Commentaires sur les principaux postes :

Le poste compte courant des sociétés du groupe inclut la comptabilisation du cash-pooling direct Société Générale et Natixis à hauteur de 56 616 k€.

Les autres dettes diverses correspondent principalement aux franchises sur les immeubles en location.

C - Comptes de régularisation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2021
Produits constatés d'avance	0	0
Ecart de conversion	768	140
TOTAL	768	140

Commentaires sur les principaux postes :

Les écarts de conversion sont liés principalement à des créances en devises auprès des filiales, et ont diminué suite à l'apurement des emprunts bancaires en devises (USD notamment).

III - Notes sur le compte de résultat

III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le montant du chiffre d'affaires 2021 est de 94 535 k€ et les autres produits de 14 230 k€.

A - Répartition par secteurs d'activité

L'activité de la holding consiste à refacturer les services qu'elle rend aux filiales et les charges communes : loyers, mise à disposition du personnel, informatique, paie, juridique, recrutement, assurances, formation.

B - Répartition par zones géographiques

Le chiffre d'affaires de la holding est réalisé à 93% en France.

III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à -23 028 k€ en 2021 contre -22 144 k€ en 2020.

III.3 RESULTAT FINANCIER

valeurs en k€	31/12/2020	31/12/2021
Dividendes reçus	51 670	44 335
Intérêts reçus sur Cash Pooling	1 072	2 106
Autres intérêts reçus sur créances	169	88
Intérêts versés sur Cash Pooling	-193	-229
Autres intérêts versés sur dettes	-1 243	-1 868
Produits de cession de VMP	0	0
Abandons de créances consentis	0	0
Reprises de provisions sur titres	0	65
Dotations aux provisions sur titres	-9 935	-1 349
Gains de change	200	712
Pertes de change	-687	-37
Reprises sur provisions pour pertes de change	0	0
Dotations pour provisions de pertes de change	0	-334
Autres produits financiers	8	21
Autres charges financières	1	0
TOTAL	41 062	43 510

III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de - 511 k€.

Il s'agit principalement des mises au rebut et cessions d'immobilisations suite aux aménagements liés au renouvellement du bail de l'immeuble de Guyancourt.

III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les franchises de loyer comptabilisées en charges à payer s'élèvent à 8 803 k€ contre 5 984 k€ en 2020, et les rémunérations des administrateurs à payer représentent 500 k€ contre 370 k€ en 2020

III.6 RESULTAT NET

En synthèse, le résultat net s'élève à 29 197 k€ en 2021 contre 26 088 k€ en 2020.

III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Impôt sur les sociétés (valeurs en k€)	Avant impôt	Impôt France	Crédits d'impôt et régularisation d'IS	Impôts sur les établissements stables	Net
Résultat courant	20 816	9 308	0		30 124
Résultat exceptionnel	-511	0	0		-511
Réserve spéciale de participation	-417				-417
RESULTAT COMPTABLE	19 889	9 308	0	0	29 197

III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Les tableaux ci-dessous détaillent les accroissements et les allègements de la dette future d'impôt en milliers d'Euros.

valeurs en k€	31/12/2020	31/12/2021
Provisions réglementées		
Ecart de conversion	810	334
TOTAL	810	334
Accroissement de la dette future d'impôt (26.5%)	215	89

valeurs en k€	31/12/2020	31/12/2021
Contribution sociale de solidarité	107	155
Réserve spéciale de participation (y compris tot. soc.)	78	417
Provisions pour pertes futures		
Provisions pour indemnités de retraite	351	582
Provisions pour congés payés		
Autres provisions non déductibles	11 388	2 741
Ecart de conversion	768	139
Déficits fiscaux en fin de période	303 166	323 343
Autres		
TOTAL	315 858	327 377
Allègement de la dette future d'impôt (26,5%)	83 702	86 755

III.9 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er Janvier 1998, Egis s'est constitué mère d'un groupe d'intégration fiscale et reste bénéficiaire de l'économie ou de la charge complémentaire d'impôts réalisée du fait de l'intégration.

Le produit d'impôt comptabilisé sur Egis S.A. sur l'exercice au titre des impôts payés par les filiales s'élève à 9,3 millions d'euros. Par ailleurs, Egis S.A. a comptabilisé en 2021 une créance de "crédit d'impôt recherche" pour 11,3 millions d'euros.

Au 31/12/2021, les déficits fiscaux reportables après imputation s'élèvent pour le groupe d'intégration fiscale à 116 M€, et les sociétés intégrées sont les suivantes :

EGIS SA	EGIS MANAGERS	EGIS BÂTIMENTS GRAND EST
EGIS MOBILITE	SEABOOST	INGESUD
EGIS ONE 11	EGIS WATER & MARITIME	EGIS BATIMENTS INTERNATIONAL
EGIS ONE 12	EGIS HOLDING BÂTIMENT	EGIS INGENIERIE
EGIS ENGINEERING MIDDLE EAST	EGIS DATA SOLUTIONS	EGIS AVIA
EGIS EXPLOITATION AQUITAINE	EGIS BÂTIMENTS	EGIS AIRPORT OPERATION
EGIS HOLDING ENVIRONNEMENT STRUCTURES	EGIS CONCEPT	IPS
EGIS CONSEIL	ETUDES BATIMENTS INGENIERIE	EGIS PROJECTS SA
EGIS ROUTE	EGIS BÂTIMENTS MANAGEMENT	EIP FRANCE 2
EASYTRIP FRANCE SAS	EGIS BÂTIMENTS ANTILLES GUYANE	EGIS EASYTRIP SERVICES
AUDITSAFE	EGIS BÂTIMENTS OCEAN INDIEN	EGIS RAIL
EGIS FORHOM EX EGIS ONE 10	EGIS INDUSTRIES	EGIS INTERNATIONAL NETWORKS
EGIS VILLES ET TRANSPORTS	EGIS BÂTIMENTS RHÔNE ALPES	EGIS INTERNATIONAL
EGIS ENGINEERING	EGIS BÂTIMENTS SUD OUEST	EGIS ROAD OPERATION SA
EGIS EAU SA	EGIS BÂTIMENTS NORD	SINTRA SAS
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	EGIS BÂTIMENTS CENTRE OUEST	

IV - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont composés d'engagements donnés sous forme de cautions et de garanties bancaires et d'engagements de paiements futurs pour des contrats de location simple dont la durée du bail n'est pas résiliable.

Le total des engagements hors bilan s'élève au 31 décembre 2021 à 123 M€ et s'analyse comme suit :

IV.1 ENGAGEMENTS DONNES (cautions et garanties)

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Lettre de confort Société Générale	Algérie	Ligne de crédit	EUR	23/07/2012	SLDD	700
Garantie première demande	France	Prise bail START	EUR	15/09/2013	16/03/2023	2 122
Garantie première demande	France	Prise nouveau bail START	EUR	10/03/2021	30/06/2027	2 013
Garantie première demande	France	Prise de bail Le Carat	EUR	26/12/2016	30/06/2026	903
Garantie première demand	France	Prise de bail Tera Nova	EUR	01/09/2015	31/08/2024	403
Engagement de rachat d'un maximum de 190 587 actions Egis au FCPE Egis Actionnariat				21/12/2021	30/06/2022	32 186
Cauton bancaire au profit de la Fondation Egis d'un montant total de 1 500 k€, dégressif de 300 k€ par an le 31/07				10/06/2021	31/07/2025	1 200
Garantie première demande	France	Prise de bail Cassiopée		01/04/2021	31/03/2030	196
* Sans Limitation de Durée						
Total des engagements donnés						39 723

IV.2 ENGAGEMENTS DE PAIEMENT FUTUR (baux)

Nature	Pays	Locaux	Echéance	Montants (en k€)		
				< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrat de bail	France	Aix-en-Provence	2 026	188	754	
Contrat de bail	France	Balma - Toulouse	2 027	564	2 256	235
Contrat de bail	France	Lyon	2 025	3 612	10 836	
Contrat de bail	France	Marseille	2 026	446	1 634	
Contrat de bail	France	Maxeville	2 030	66	265	243
Contrat de bail	France	Montpellier	2 030	785	3 142	2 553
Contrat de bail	France	Montreuil	2 024	3 191	5 318	
Contrat de bail	France	Montreuil	2 022	180		
Contrat de bail	France	Nantes	2 024	194	377	
Contrat de bail	France	Bordeaux	2 027	340	1 359	292
Contrat de bail	France	Toulouse	2 023	67	50	
Contrat de bail	France	Guyancourt	2 029	5 188	20 754	15 565
Contrat de bail	France	Lille	2 027	457	1 828	225
Total par période				15 278	48 573	19 113
Total des engagements de paiements futurs						82 964

IV.3 ENGAGEMENTS RECUS

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Non utilisation Capex	France	Financement acquisition	EUR	10/11/2021	31/12/2024	130 000
Non utilisation RCF	France	Financements généraux	EUR	10/11/2021	10/11/2026	80 000
Non utilisation RCF	France	Financements généraux	EUR	08/12/2021	31/12/2024	25 000
Total des engagements reçus						235 000

IV.4 AUTRES ENGAGEMENTS

A - PIDR - écart actuariel

L'écart actuariel non comptabilisé s'élève à 1 835 k€ (voir § I.7-A).

B - Engagements pris en matière de Crédit-Bail Mobilier ou Immobilier

Les loyers restant dus à la fin de l'exercice sur le matériel informatique en matière de Crédit-Bail est de 13 811 k€.

V - Filiales et Participations

V.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau est joint en annexe.

V.2 SOCIETE CONSOLIDANTE

A - Identité de la tête de Groupe :

Caisse des Dépôts - 56 rue de Lille - 75356 Paris 07 SP.

B - Identité du Sous Groupe Consolidant :

Les comptes de la société EGIS SA sont consolidés en intégration globale par la société Egis SA, dont le siège social est 15, avenue du Centre - SAINT QUENTIN en YVELINES - 78286 GUYANCOURT Cedex (identifiant : 702 027 376 02000).

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège social d'Egis S.A. .

VI - Effectifs à la clôture de l'exercice

Au 31/12/2021	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres permanents	106	115	221
Cadres temporaires	3	4	7
Employés permanents	11	45	56
Employés temporaires	7	14	21
Total	127	178	305

L'effectif au 31 décembre 2021 s'établit à 305 personnes compte tenu de 96 entrées et 56 sorties sur l'année.

VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice à la direction ne peut être fourni car il permettrait d'identifier la situation d'un membre de la direction.

VIII - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé en charge sur l'exercice 2021 dans le cadre de la mission légale s'élève à 287 k€ et à 162 k€ pour leurs autres missions et services.

IX - Evènements significatifs post-clôture

Néant

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Devises	Capital	Fonds propres (hors capital social)	Quota-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
					Brute	Nette	Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés		(en K devises)			(en K €)							
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)					193 651	161 731	170 916	170 689	0			
EGIS ONE 11	EUR	5	-1	100	5	5			0		-1	
EGIS Holding Environnement Structures	EUR	790	1 126	100	3 641	1 916	3 000	3 000			384	318
EGIS ROUTE	EUR	14 660	-16 117	100	17 566	0			0		-37	
EGIS EAU	EUR	2 096	-1 277	100	13 337	819			44 387		-455	
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	EUR	7 246	4 805	87,71	6 858	6 858			70 059		3 591	2 712
EGIS MANAGERS	EUR	5	41	100	48	48			0		27	50
EGIS HOLDING BATIMENT SAS	EUR	1 920	12 333	100	86 046	86 046	40 187	40 187	0		12 140	13 800
EGIS INGENIERIE	EUR	19 413	-1 427	100	26 835	26 835	127 502	127 502	0		-515	1 894
EGIS PROJECTS	EUR	29 152	56 593	100	28 968	28 968			3 918		-5 440	14 768
EGIS ALGERIE	DZD	11 145	-2 499	99,99	111	0	227	0	22		-9	
EGIS INTERNATIONAL NETWORKS	EUR	260	79	100	260	260			0		119	
EGIS RAIL	EUR	5 153	11 473	100	9 976	9 976				193 918	10 153	10 790
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler					21 728	135	0	0	0			
EGIS INTERNATIONAL	EUR	14 855	-14 486	36,49	21 728	135				99 597	-2 449	
TOTAL					215 379	161 866	170 916	170 689	0			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.												
Filiales françaises (ensemble)	EUR				2	1						
Filiales étrangères (ensemble)												
Participations dans des sociétés françaises	EUR				68	68						
Participation dans des sociétés étrangères												

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

DU 14 AVRIL 2022



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 14 avril 2022 à 9h00, les actionnaires de la Société Egis, société anonyme au capital de 67 301 820 € dont le siège social est sis à Guyancourt (78280), 15 avenue du Centre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 702 027 376, se sont réunis en Assemblée générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire en mode hybride dans les locaux de TIKEHAU au 32 rue de Monceau Paris 8 et par téléconférence conformément à l'article 29 des statuts pris en application de l'article L225-103-1 du code de commerce.

Conformément à l'article 27 des statuts, chaque actionnaire a été régulièrement convoqué par lettre simple adressée le 30 mars 2022 ainsi que par courrier électronique en date du 30 mars 2022.

Les actionnaires qui assistent à la présente Assemblée par téléconférence et permettant leur identification sont :

- La Caisse des Dépôts et Consignations représentée par M. Antoine SAINTOYANT,
- La société BIDALLIANCE représentée par M. Pierre DEVILLARD,
- Le FCPE Egis Actionnariat représenté par M. Philippe ROFIDAL,

L'actionnaire, la société IOSIS PARTENAIRES représentée par M. Thomas SALVANT, régulièrement convoqué est représenté par le Président.

Ont également été régulièrement convoqués et assistent à la présente Assemblée permettant leur identification :

- M. Charles Perron, représentant le Comité Social et Economique,
- M. Julien HUVE, Commissaire aux Comptes représentant le Cabinet Mazars,
- M. Xavier FOURNET, Commissaire aux Comptes représentant le cabinet KPMG.

Mme Laure LEBRETON, Responsable Juridique de la société Egis assiste physiquement à la présente Assemblée ainsi que M. Olivier GOUIRAND, Directeur Financier de la société Egis qui assiste par téléconférence à la réunion.

Désignation du bureau

M. Paul-Marie Chavanne préside l'Assemblée générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire en qualité de Président du Conseil d'administration.



M. Antoine SAINTOYANT, représentant la Caisse des Dépôts et Consignations et M. Pierre DEVILLARD, représentant la société BIDALLIANCE, actionnaires représentant le plus grand nombre de voix, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Mme Laure SAEZ est désignée comme secrétaire de séance.

Certification du quorum

Conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts de la Société sont réputés présents pour le calcul du quorum et la majorité, les membres des assemblées qui participent par une conférence téléphonique ou audiovisuelle permettant leur identification.

Le Président, après s'être assuré que la voix des participants est transmise correctement et que les moyens techniques utilisés garantissent une retransmission continue et simultanée des délibérations, constate que les 4 actionnaires possédant ensemble les 4 486 788 actions sur les 4 486 788 actions composant le capital, soit 100% sont présents ou représentés par téléconférence à l'Assemblée générale.

L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il a été établi une feuille de présence qui sera certifiée exacte et sincère par le Président de séance.

Ont été adressés aux actionnaires par courrier électronique en date du 30 mars 2022 :

- les statuts de la Société,
- Le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- Le rapport de gestion sur les comptes annuels,
- Le rapport sur les comptes consolidés,
- Les Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés,
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital,
- le texte des résolutions.

Puis le Président déclare que les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, à compter de la convocation de l'Assemblée générale, et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le Président rappelle que la présente Assemblée générale est réunie dans sa forme extraordinaire et ordinaire afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Réduction de capital social non motivée par des pertes

Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce - Approbation de ces conventions



- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Fixation du montant de la rémunération de l'activité des administrateurs pour l'année 2022
- Ratification de la nomination à titre provisoire de la nomination de Mme Laureline Serieys en qualité d'administratrice
- Ratification de la nomination à titre provisoire de la nomination de Mme Isabelle Kocher de Leyritz en qualité d'administratrice
- Ratification de la nomination à titre provisoire de la nomination de Mme Anne Tauby en qualité d'administratrice
- Ratification de la nomination à titre provisoire de la nomination de M. Jean Mouton en qualité d'administrateur
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président donne lecture des projets de résolutions.

Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

.....

A TITRE ORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 29 196 654,01 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts l'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 70 607 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 18 711 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 29 196 654,01 euros de la manière suivante :

Origine :

- | | |
|---|---------------------|
| • Report à nouveau antérieur : | 55 219 315,20 euros |
| • Résultat bénéficiaire de l'exercice : | 29 196 654,01 euros |

Affectation :

- Affectation à la réserve légale : 0,00 euros
- Report à nouveau créateur : 21 255 039,25 euros
- Versement de dividendes : 7 941 614,76euros

Le dividende unitaire est donc de 1,77 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au plus tard fin mai 2022.

Après affectation, le montant total du report à nouveau sera de 76 474 354,45 €

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'Assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligible' à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euro«)	
31/12/2020	15 719 511,50	67 000 000,00	0
31/12/2019	0	0	0
31/12/2018	14 442 884,50	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le chapitre dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion et qui font apparaître un résultat consolidé total après impôt de 54 175 K€, et un résultat net part du groupe de 39 742 K€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Par le Président, M. Paul-Marie CHAVANNE

A Guyancourt, le 28 avril 2022